

RÈGLEMENT TORGON TRAIL EDITION 2021

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour participer, il est indispensable :

- d'être pleinement conscient de la longueur et de la spécificité de l'épreuve et d'être parfaitement préparé pour cela
- d'avoir acquis, préalablement à la course, une réelle capacité d'autonomie personnelle en montagne permettant de gérer les problèmes induits par ce type d'épreuve, et notamment:
 - savoir affronter sans aide extérieure des conditions climatiques pouvant être très difficiles du fait de l'altitude (nuit, vent, froid, brouillard, pluie ou neige)
 - savoir gérer, y compris si on est isolé, les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures...
- d'être pleinement conscient que le rôle de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ses problèmes et que pour une telle activité en montagne la sécurité dépend de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles

Ces courses sont ouvertes à toute personne, homme ou femme, d'au moins 18 ans le jour de la course.

Chaque coureur déclare connaître et accepter le présent règlement

SEMI AUTONOMIE

Le principe de course individuelle en semi-autonomie est la règle.

La semi-autonomie est définie comme étant la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillement, aussi bien sur le plan alimentaire que de celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité, permettant notamment de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles (mauvais temps, problèmes physiques, blessure...)

Ce principe en implique en particulier les règles suivantes :

1. Chaque coureur doit avoir avec lui pendant toute la durée de la course la totalité de son matériel obligatoire (voir paragraphe EQUIPEMENT). Il transporte ce matériel dans un sac marqué lors de la remise des dossards et non échangeable sur le parcours. A tout moment de la course, les commissaires de course pourront vérifier le sac et son contenu. Le coureur a l'obligation de se soumettre à ces contrôles avec cordialité, sous peine d'exclusion de la course.
2. Des postes de ravitaillement sont approvisionnés en boissons et nourriture à consommer sur place. Le coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque poste de ravitaillement, de la quantité d'eau et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.
3. Il est interdit de se faire accompagner ou d'accepter d'être accompagné pendant tout ou partie de la course par une personne non inscrite, hors des zones de tolérance clairement signalées à proximité des postes de ravitaillement.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

La participation au Torgon Trail entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

INSCRIPTION

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 25 novembre 2020 jusqu'au 21 avril 2021 sur le site internet de la manifestation www.swisspeaks.ch ou torgontrail.ch

Droits d'engagement :

	Pour les 50 premiers inscrits de chaque course	A partir du 51ème jusqu'au 599ème inscrits	du 600ème au 900ème inscrits
Torgon Trail 12K	- 41 CHF	- 46 CHF	- 56 CHF
Torgon Trail 20K	- 46 CHF	- 56 CHF	- 66 CHF
Torgon Trail 30K	- 56 CHF	- 66 CHF	- 76 CHF

Cette finance d'inscription comprend la participation à la course, le chronométrage, le prix souvenir, le repas à l'arrivée.

Les inscriptions payées par paypal ou carte bancaires sont validées dès paiement. Celles payées par virement bancaire sont validées dès que le paiement nous est parvenu. Toute inscription qui ne sera pas payée dans la semaine sera automatiquement effacée.

HEURES DE DÉPART

12K: départ samedi 22 mai à 11h00

20K: départ samedi 22 mai à 07h00

30K: départ samedi 22 mai à 09h00

Pour respecter les normes sanitaires en vigueur, le départ des courses s'effectuera par vague. Merci de consulter l'horaire de votre vague qui vous sera communiqué 15 jours avant la course.

ANNULATION D'INSCRIPTION

- Dans le cas du Covid-19, votre inscription sera reportée sans frais à l'édition 2022. Si ce report ne vous convient pas, la règle de remboursement est la suivante: 80 % des droits d'inscription réellement encaissés seront remboursés. Cette annulation doit nous être parvenue avant le 23 avril 2021. Nous sollicitons cependant les coureurs à être solidaire et de maintenir leurs inscriptions pour permettre à l'association de pouvoir continuer à payer les factures relatives à l'organisation.
- Si un coureur n'est pas en mesure de participer, il/elle est autorisé(e) à céder son dossard à une personne de son choix (modification possible jusqu'au 23 avril 2021, au delà de cette date plus aucune modification ne sera acceptée)
- Dans le cas où la course n'est pas complète et que vous ne trouvez personne pour reprendre votre dossard, les règles suivantes sont d'application: avant le 31 décembre 2020 : 70 % des droits d'inscription réellement encaissés seront remboursés. Du 1er janvier au 23 avril 2021 : 30% des droits d'inscription réellement encaissés seront remboursés. **Au delà du 23 avril 2021 :**

aucun remboursement ne sera effectué.

Au delà du 19 avril 2021: aucune modification de catégorie ne sera possible.

Au delà du 23 avril 2021: aucune modification de nom ne sera possible.

EQUIPEMENT

Pour participer à ces épreuves, un kit de matériel obligatoire est requis.

Cependant il est important de noter qu'il **s'agit d'un minimum vital que chaque trailer doit adapter en fonction de ses propres capacités**. Il est important, en particulier, de **ne pas choisir les vêtements les plus légers possibles afin de gagner quelques grammes, mais de choisir des vêtements qui permettent réellement une bonne protection en montagne contre le froid, le vent et la neige, et donc, une meilleure sécurité et de meilleures performances**.

Matériel obligatoire :

- Réserve d'eau minimum 1 litre (12K et 20K: 0,5 litre)
- Téléphone mobile afin de pouvoir contacter les secours et être contacté à tout moment (sauf 12K)
- Gobelet personnel de minimum 15 cl (bidons ou flasques avec bouchon non acceptés)
- Réserve alimentaire (style barres énergétiques)
- couverture de survie de 1,40m x 2m minimum (sauf 12K)
- veste avec capuche permettant de supporter le mauvais temps en montagne (selon prévisions météo)
- bande élastique adhésive permettant de faire un bandage ou un strapping (sauf 12 et 20K)
- Masque de protection
- Bol personnel pour y déposer la nourriture des ravitaillements

Matériel conseillé :

- pull à manche longue permettant de supporter le froid
- casquette ou bandana
- bâtons

DOSSARDS

Chaque dossard est transmis par courrier postal. Merci de vous munir d'une pièce d'identité avec photo afin de contrôler votre identité lors de l'entrée dans le sas de départ.

Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course. Il doit donc être toujours positionné au-dessus de tout vêtement et ne peut en aucun cas être fixé sur le sac ou une jambe. Le nom et le logo des partenaires ne doivent être ni modifiés, ni cachés.

POSTE DE CONTRÔLE ET POSTES DE RAVITAILLEMENT

Chaque coureur sera muni d'une puce à avoir en permanence dans son sac. Les coureurs n'ayant pas en permanence leurs puces seront pénalisés.

Un contrôle est effectué à l'arrivée , à tout poste de ravitaillement.

Des postes de contrôle inopinés sont mis en place en d'autres endroits que les postes de ravitaillement. Leur localisation n'est pas communiquée par l'organisation.

Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible et dûment contrôlés ont accès aux postes de ravitaillement.

Tout coureur vu en train de jeter ses déchets sur le parcours sera disqualifié.

Des poubelles sont disposées en grand nombre sur chaque poste de ravitaillement et doivent impérativement être utilisées.

TEMPS MAXIMUM AUTORISE ET BARRIERES HORAIRES

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours de 12K est de 04:30.

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours de 20K est de 06:00.

Barrière horaire au ravitaillement de Dravers, 4h00 après le départ, soit à 11h00.

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours de 30K est de 07:10

Barrière horaire au ravitaillement de Dravers, 5h10 après le départ, soit à 14h10.

Ces barrières horaires sont calculées pour permettre aux participants de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé, tout en effectuant d'éventuels arrêts (repos, repas...). **Pour être autorisés à poursuivre l'épreuve, les concurrents doivent repartir du poste de contrôle avant l'heure limite fixée** (quelle que soit l'heure d'arrivée au poste de contrôle).

Tout concurrent mis hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

ARRIVÉE

Un repas sera offert à tous les participants sur le site de l'arrivée.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Pour chaque course, un classement pour chaque catégorie homme et femme sont établis :

Les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent un prix podium.

Vu la situation sanitaire, aucune remise des prix ne pourra avoir lieu le jour de la course. Celui-ci sera envoyé par la poste quelques jours après la manifestation

	Torgon Trail 12K, 20K et 30K
Seniors Hommes (SEH)	18 à 39ans

Seniors Femmes (SEF)	18 à 39ans
Master 1 Hommes (MH1)	40 à 49ans
Master 1 Femmes (MF1)	40 à 49ans
Master 2 Hommes (MH2)	50 à 59ans
Master 2 Femmes (MF2)	50 à 59ans
Master 3 Hommes (MH3)	60 ans et plus
Master 3 Femmes (MF3)	60 ans et plus

ABANDON ET RAPATRIEMENT

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de contrôle. Il doit alors prévenir le responsable de poste, qui invalide définitivement son dossard.

Le coureur conserve son dossard invalidé car c'est son laissez-passer pour accéder aux navettes, bus, repas, salles de soins...

Le rapatriement sera décidé avec le chef de poste, en fonction des règles générales suivantes :

- Le coureur qui abandonne sur un poste de ravitaillement mais dont l'état de santé ne nécessite pas d'être évacué doit regagner au plus vite et par ses propres moyens le point de rapatriement le plus proche.
- En ce qui concerne les postes de ravitaillement accessibles en voiture ou 4x4:
 - lors de la fermeture du poste, l'organisation peut, dans la mesure des moyens disponibles, rapatrier les coureurs ayant abandonné et encore présents sur le poste
 - en cas de conditions météo défavorables justifiant l'arrêt partiel ou total de la course, l'organisation assure le rapatriement des coureurs arrêtés dans les meilleurs délais possibles

En cas d'abandon avant un point de contrôle, il est impératif de revenir au point de contrôle précédent et de signaler son abandon au chef de poste.

Si, lors de ce retour en arrière, le coureur rencontre les fermiers, ce sont ces derniers qui invalident le dossard. Le coureur n'est alors plus sous le contrôle de l'organisation.

MODIFICATIONS DU PARCOURS OU DES BARRIÈRES HORAIRES ; ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis.

En cas de conditions météo trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux...) le départ peut être reporté de quelques heures au maximum, au-delà, la course est annulée.

En cas de force majeure (en particulier en cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité), l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

En cas d'annulation d'une épreuve, pour quelque raison que ce soit, décidée plus de 15 jours avant la date du départ, un remboursement partiel des droits d'inscriptions sera effectué. Le montant de ce remboursement sera fixé de façon à permettre à l'organisation de faire face à l'ensemble des frais irrécupérables engagés à la date de l'annulation. En cas d'annulation décidée moins de 15 jours avant le départ ou en cas d'interruption de la course, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

ASSURANCE

Responsabilité civile

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Assurance Individuelle accident

Chaque concurrent doit obligatoirement être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant les frais de recherche et d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

MODIFICATION REGLEMENT

L'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement en tout temps et sans préavis.

RÈGLES COVID-19

Ces règles COVID-19 sont là pour garantir la sécurité de chacun. Votre responsabilisation personnelle et civisme seront déterminants pour votre santé et celle de nos valeureux bénévoles.. Nous comptons sur vous pour respecter chacune de ces règles.

- Lorsqu'il y a lieu, suivre les marquages au sol pour respecter les flux
- Respecter la distanciation minimale de 1,5 mètres entre chaque personne
- Se laver puis se désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à disposition dans chacune des zones suivantes: départ, arrivée et chaque ravitaillement
- Avoir un masque de protection en permanence sur soi et le porter correctement
- Respecter les zones où le port du masque est obligatoire (départ, arrivée, ravitaillements)
- Avoir un bol personnel (dans le sac coureur) dans lequel les bénévoles déposeront le ravitaillement. Vous ne pourrez donc en aucun cas vous servir dans le buffet. Les bénévoles seront là pour le faire
- Ne rentrer dans le sas de départ que quand ce sera votre tour. Des vagues de coureurs seront organisées en fonction de votre numéro de dossard. Votre heure de départ vous sera communiquée par e-mail. Merci de respecter ce timing et de rentrer dans le sas de départ lorsque la vague précédente sera partie
- Ne pas traîner dans le sas d'arrivée pour garantir la sécurité de chacun.